

Lézi Flash

Règlement particulier

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) De la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE1 : GENERALITES

Le tournoi est autorisé sous le numéro 2603045 et sous le nom « Lézi Flash ».

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et le règlement ci-après.

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

Le Juge-Arbitre de la compétition est Guy CANAL. Ses décisions sont sans appel. Le Juge- Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

II. ARTICLE2: SERIES ET TABLEAUX

Le tournoi est un tournoi flash qui s'adresse aux joueurs « Adultes ».

Les joueurs jeunes jusqu'à «Minimes 2e année» sont autorisés sous réserve de justifier d'un niveau minimum à la discrétion du comité d'organisation.

Les séries proposées se feront dans les tableaux de Double Intergenre

Tous les tableaux se jouent en poule unique de 4 ou 5 en fonction du nombre d'inscrits.

Le classement des joueurs est limité de NC à R4.

En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux, les séries.

III. ARTICLE3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via le site badnet.

Le règlement doit se faire sur badnet ou sur place le jour de la compétition.

Les frais d'inscription s'élèvent à 10€ par personne + 2€ pour la Ffbad pour les joueurs extérieurs au club et 8 € + 2 € pour la FFBad pour les joueurs du club.

La date d'ouverture des inscriptions est le 28/09/2026 à 7h.

La date limite des inscriptions est le 14/10/2026 à 23h59.

La date de prise en compte du CPPH est le 14/10/2026

La date de confection des tableaux est le 16/10/2026

Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le jour de la compétition de 19h00 à 23h00. (à l'heure de leur convocation).

IV. ARTICLE4 : FORFAITS

Tout joueur s'inscrivant au tournoi Lézi Flash doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription;

Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la Ligue accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE5 : DEROULEMENT

Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse renseignée sur badnet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi à utiliser sont les « LINTON 2 » en vente dans la salle.

Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute en jeu. Il est remis une fois lorsque c'est au service.

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

La participation au tournoi Lézi Flash requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton)